

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 31 MARS 2011

### Ordre du jour du conseil municipal

- 1 ▪ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010 dans le Budget Primitif 2011 des Carrières
- 2 ▪ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010 dans le Budget Primitif 2011 des Forêts
- 3 ▪ Budgets Primitifs 2011 – Budget Annexe des Carrières et Budget Annexe des Forêts avec reprise
- 4 ▪ Subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget Annexe Passy Plaine-Joux (ex. 2011)
- 5 ▪ Subvention du Budget Principal au CCAS de Passy (ex. 2011)
- 6 ▪ Participation forfaitaire du Budget de l'Eau au Budget Principal pour l'occupation et l'utilisation des locaux et pour frais divers de gestion (ex. 2011)
- 7 ▪ Subventions aux associations locales 2011
- 8 ▪ Constitution d'une provision – festival des musiques du Faucigny 2012
- 9 ▪ Subvention accordée au syndic du lotissement « les terrasses ensoleillées »
- 10 ▪ Vote des taux fiscaux et du taux de la TEOM
- 11 ▪ Budgets Primitifs 2011 – Budgets Annexes (sans reprise des résultats) – Eau / Assainissement / Plaine-Joux / Base de Loisirs
- 12 ▪ Budget Primitif 2011 – Budget Principal
- 13 ▪ Rénovation de la chaire à prêcher de l'église Saint Pierre de Passy
- 14 ▪ Création d'une serlienne à l'église Saint Donat des Plagnes
- 15 ▪ Schéma de desserte forestière – Commune de Passy
- 16 ▪ Diagnostic énergétique et technique éclairage public
- 17 ▪ Convention ERDF – alimentation BT « Soudans – Foucard » → *délibération retirée lors du conseil municipal*
- 18 ▪ Habilitation du Maire du Maire à déposer une demande de permis de construire et de démolir sur les parcelles cadastrées section P 34-35-38-40-42-43-45-46-47-52-53-54-55-56-64-65-66-67-68-75-76-77-78-79 lieudit « La Cavettaz Sud » - ancien chalet d'accueil du camping municipal des Iles
- 19 ▪ Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement CAF pour les accueils de loisirs « graines de malice » et « Touchatout » (2010/2014)
- 20 ▪ Participation financière aux frais de scolarité entre les Communes de Passy et des Contamines Montjoie
- 21 ▪ Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement CAF pour les établissements d'accueil du jeune enfant 0 – 4 ans « Passy P'tits », « les Marmottons » et « les Oursons »
- 22 ▪ Convention avec l'Institut Médico Educatif « le Clos Fleuri » pour des chantiers de nettoyage

### **1/ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010 dans le Budget Primitif 2011 des Carrières**

Afin de permettre l'équilibre du Budget Primitif des Carrières, approbation de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010 dans le Budget Primitif 2011 des Carrières.

Budget des Carrières

Exploitation	14.292,96
Investissement	23.623,34

Vote : *unanimité*

## 2/ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010 dans le Budget Primitif 2011 des Forêts

Afin de permettre l'équilibre du Budget Primitif des Forêts, approbation de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010 dans le Budget Primitif 2011 des Forêts.

Budget des Forêts

Exploitation 119.406,72 €

Investissement - 19.429,92 €

Vote : *unanimité*

## 3/ Budgets Primitifs 2011 – Budget Annexe Carrieres et Budget Annexe Forêts avec reprise

Approbation des Budgets Primitifs des Budgets Annexes des Carrieres et des Forêts.

Budget des Carrieres	Dépenses	Recettes
Exploitation	14.292,96 €	14.292,96 €
Investissement	23.623,34 €	23.623,34 €

Budget des Forêts	Dépenses	Recettes
Exploitation	148.244,80 €	148.244,80 €
Investissement	87.394,92 €	87.394,92 €

Vote : *unanimité*

## 4/ Subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget Annexe Passy Plaine-Joux (ex. 2011)

Le Budget Primitif 2011 de Plaine-Joux est proposé pour 648.485 euros en dépenses d'exploitation et 129.200 euros en recettes d'exploitation.

Dans ces recettes, les ventes de titres remontées mécaniques représentent 250.000 €.

Dans la mesure où l'augmentation théorique des tarifs des remontées mécaniques nécessaire à l'équilibre budgétaire provoquerait indiscutablement une baisse considérable de fréquentation de la station et aboutirait mécaniquement à accroître le déficit d'exploitation, il est proposé au conseil municipal d'octroyer une subvention d'équilibre de 350.375 €, prélevée sur le Budget Principal.

Le conseil municipal approuve, pour l'exercice 2011, la proposition de participation du Budget Principal au Budget Annexe Plaine-Joux.

VOTE

Pour : 23

Contre : /

Abstentions : 10

A. ROGER – A.M. BERLIOUX – M. DUBY – F. ALA – G. PERRIN – M. SALER

H. BOSSON – B. TERLIER – J.P. BENA – N. PETITEAN

## 5/ Subvention du Budget Principal au CCAS de Passy (ex. 2011)

Afin de permettre l'équilibre du Budget Principal 2011 du C.C.A.S. de Passy, le conseil municipal approuve la subvention de fonctionnement du Budget Principal au C.C.A.S. de Passy pour un montant 230 400 €.

Vote : *unanimité*

## 6/ Participation forfaitaire du Budget de l'Eau au Budget Principal pour l'occupation et l'utilisation des locaux et pour frais divers de gestion (ex. 2011)

Le service des Eaux, qui fait l'objet d'un Budget Annexe au Budget Principal, utilise au Centre Technique Communal des locaux intégrés dans le bâtiment commun des Services Techniques et des locaux administratifs en Mairie.

L'administration fonctionnelle est commune à l'ensemble des services (frais de direction, service du personnel, service financier)

Approbation du conseil municipal pour faire supporter sur le Budget de l'Eau une charge forfaitaire de 58.000 €.

Frais locatifs : 38.500 €

Frais divers de gestion : 19.500 €

Vote : *unanimité*

## 7/ Subventions aux associations locales 2011

Approbation de l'attribution des subventions suivantes aux associations locales ou d'intérêt général, pour l'année 2011.

SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS LOCALES			
Année 2011			
Fonction	Organismes subventionnés	MONTANT TOTAL SUBVENTION - BP 2011	
		Décision except	décidé
	<b>PERSONNEL</b>		
<b>020</b>	Mutuelle Personnel Communal - Passy		15 000,00
<b>020</b>	Amicale Personnel Communal - Passy		7 700,00
	<b>PERSONNEL Total :</b>	<b>0,00</b>	<b>22 700,00</b>
	<b>MONTAGNE - AGRICULTURE</b>		
<b>833</b>	Association des Amis Réserve Naturelle		10 000,00
<b>833</b>	Groupement Défense Sanitaire Passy		800,00
<b>833</b>	Rucher Ecole de Passy		480,00
	<b>MONTAGNE - AGRICULTURE Total :</b>	<b>0,00</b>	<b>11 280,00</b>
	<b>RELATIONS PUBLIQUES</b>		
<b>024</b>	Comité des Fêtes Passy - Chedde		17 250,00
<b>024</b>	D.D.E.N. Écoles Fleuries		185,00
<b>024</b>	Club de l'Amitié		2 640,00
<b>024</b>	Société de chasse - Passy		600,00
<b>024</b>	Comité Jumelage Passy - Pfullingen (retour Pfullingen)	4 700,00	705,00
	<b>RELATIONS PUBLIQUES Total :</b>	<b>4 700,00</b>	<b>21 380,00</b>
	<b>SÉCURITÉ</b>		
<b>113</b>	Prévention routière		100,00
<b>113</b>	Amicale Sapeurs Pompiers Passy		810,00
<b>113</b>	Jeunes sapeurs pompiers de Passy		210,00
	<b>SÉCURITÉ Total :</b>	<b>0,00</b>	<b>1 120,00</b>
	<b>ENSEIGNEMENT</b>		
<b>20</b>	Délégation Départementale DDEN		230,00
<b>22</b>	Coop. Foyer Socio-éducatif Collège		820,00
<b>22</b>	Coop. Foyer Socio-éducatif Lycée (devoir de mémoire)	150,00	930,00
<b>22</b>	Garderie de Marlioz (Loup'tou)		5 215,00
<b>22</b>	Garderie chef lieu La Farandole		8 000,00
<b>22</b>	Garderie de l'Abbaye Les Petits Alpains		5 000,00
<b>22</b>	Projets pédagogiques		2 400,00

	<b>ENSEIGNEMENT Total :</b>	<b>150,00</b>	<b>22 595,00</b>
	<b>ACTIVITÉS CULTURELLES</b>		
321	Bibliothèque pour Tous à Chedde		425,00
311	Musique		15 000,00
422	F.J.E.P. (75,000 + 23,000)	98 000,00	48 000,00
422	F.J.E.P. (Festival Passy des idées en fête) (sous réserve d'accord)	6 860,00	0,00
422	F.J.E.P. (C.L.S.H. été)		9 250,00
33	Ass. "Les Pouretelles"		280,00
33	Lou Folatons (sous réserve organisation)		630,00
33	Passadamou		480,00
33	Cotton Country Band		150,00
33	Country Line Dancers du Mont-Blanc		150,00
33	Association Sauvegarde Patrimoine Hist de Chedde		700,00
33	Culture, Histoire, Patrimoine de Passy		500,00
33	Association Culturelle pour la sauvegarde des Plagnes		150,00
33	Université Populaire de Savoie		50,00
33	Montagne en Page		7 830,00
	<b>ACTIVITES CULTURELLES Total :</b>	<b>104 860,00</b>	<b>83 595,00</b>
	<b>SPORTS</b>		
	Les Clubs suivants sont subventionnés pour leurs écoles : USMB Football, Passy Sallanches Volley, USMB Gymnastique, Mont-Blanc Natation, , Ski Club de Passy-Varan, SPAC.		
40	AMC Gypaètes		150,00
40	Amicale Pétanque Cheddoise		250,00
40	Association de Pêche et de Pisciculture		1 600,00
40	Cible du Mont-Blanc		500,00
40	Club Alpin Français Chedde Passy		600,00
40	Ju Jutsu Club		500,00
40	La grimpeée des Ayères (s/réserve organisation)	1 500,00	0,00
40	Mont-Blanc Natation		4 100,00
40	Office Municipal des Sports (s/réserve organisation fête du sport)	3 000,00	550,00
40	Passy Escalade		2 150,00
40	Passy Mont-Blanc Badminton		1 300,00
40	Passy Sallanches Volley		7 350,00
40	Passy Triathlon (s/réserve organisation)	1 500,00	250,00
40	Ski Club Passy Varan		13 700,00
40	SPAC		1 800,00
40	Tennis club du Plateau d'Assy		860,00
40	Tennis club Passy Mont-Blanc (Tournoi les Petits Champions)	4 200,00	1 870,00
40	Union Cycliste de Passy Mont-blanc (s/réserve organisation)	1 500,00	2 920,00
40	USMB Boules		900,00
40	USMB Passy Football		12 700,00
40	USMB Passy Gymnastique		10 400,00
40	UNSS Collège de Varens Marlioz		1 000,00
40	UNSS Lycée Mont-Blanc R.Dayve		700,00
	<b>SPORTS Total :</b>	<b>11 700,00</b>	<b>66 150,00</b>
	<b>SPORTS &amp; ACTIVITES CULTURELLES Total</b>	<b>11 700,00</b>	<b>149 745,00</b>
	<b>SERVICES SOCIAUX</b>		
520	Amicale des Donneurs de Sang		650,00
520	"Nous Aussi" - Institut médico-éducatif (Vetraz)		50,00
520	"Nous Aussi" - Institut médico-éducatif (Cluses)		250,00
520	APEI Le Clos Fleuri IMP (Passy)	750,00	650,00
520	Espoir 74		250,00
	<i>sous-total :</i>	<b>750,00</b>	<b>1 850,00</b>
520	UDCAFN (Anciens AFN) /Anc.Combattants Passy (repas)	400,00	955,00
520	ANACR		315,00
520	FNACA		150,00

		<i>sous-total :</i>	<b>400,00</b>	<b>1 420,00</b>
		<b>ASSOC.de SOLIDARITÉ Total :</b>	<b>1 150,00</b>	<b>3 270,00</b>
		<b>TOURISME</b>		
<b>95</b>	Office du Tourisme de Passy			<b>270 000,00</b>
		<b>TOTAL SUBVENTIONS :</b>	<b>122 560,00</b>	<b>502 090,00</b>

VOTE :

Pour : 31

Contre : /

Abstentions : 2 M. DUBY – G. BERGER

Madame Gisèle BERGER et Monsieur Michel DUBY ne participent pas au vote.

## 8/ Constitution d'une provision – festival des musiques 2012

La Commune de Passy recevra fin juin 2012 sur son territoire le festival des Musiques du Faucigny.

Afin de faire face aux dépenses importantes engendrées par cet évènement, approbation de la constitution d'une seconde provision d'un montant de 5.000 €.

Vote : *unanimité*

## 9/ Subvention accordée au syndic du lotissement « les terrasses ensoleillées »

Avec l'accord de l'association syndicale du lotissement, une station de mesure de la qualité de l'air a été installée dans ce lotissement privé durant une courte période. Cette station consommant de l'électricité, un relevé de compteur EDF a été fait en collaboration avec les services de la mairie.

La mesure de la qualité de l'air étant d'utilité publique, le conseil municipal approuve le dédommagement du syndic des terrasses ensoleillées sous la forme d'une subvention d'un montant de 273,74 €.

Vote : *unanimité*

## 10/ Vote des taux fiscaux et du taux de la TEOM

Approbation des taux fiscaux et des taux de la TEOM, pour l'année 2011

Taxe d'habitation : 20,88 %

Taxe foncier bâti : 19,05 %

Taxe foncier non bâti : 61,06 %

CFE : 27,21 %

Vote :

Pour : 22

Contre : 10 A. ROGER – A. M. BERLIOUX – M. DUBY – F. ALA – G. PERRIN  
M. SALER – H. BOSSON – B. TERLIER – J.P. BENA – N. PETITJEAN

Abstention : 1 F. BUTTOUDIN

Les taux de la taxe d'Enlèvement Des Ordures Ménagères (TEOM) sont maintenus en 2011 au même niveau qu'en 2010 :

Zone 2 9,08 %

Zone 3 11,10 %

Vote : *unanimité*

## 11/ Budgets Primitifs 2011 – Budgets Annexes (sans reprise des résultats) – Eau / Assainissement / Plaine-Joux / Base de Loisirs

Adoption des Budgets Primitifs des Budgets Annexes.

<b>Budget Passy Plaine-Joux</b>	Dépenses	Recettes
Exploitation	648.485,00 €	648.485,00 €
Investissement	129.200,00 €	129.200,00 €

VOTE

Pour	:	22	
Contre	:	/	
Abstentions	:	11	A. ROGER – A.M. BERLIOUX – M. DUBY – F. ALA – G. PERRIN – M. SALER H. BOSSON – B. TERLIER – J.P. BENA – N. PETITJEAN – Y. TISSOT

<b>Budget de l'Eau</b>	Dépenses	Recettes
Exploitation	1.146.700,00 €	1.146.700,00 €
Investissement	390.210,00 €	390.210,00 €

VOTE

Pour	:	30	
Contre	:	3	M. SALER – H. BOSSON – M. DUBY
Abstentions	:	/	

<b>Budget Assainissement</b>	Dépenses	Recettes
Exploitation	892.400,00 €	892.400,00 €
Investissement	336.740,00 €	336.740,00 €

VOTE

Pour	:	31	
Contre	:	2	M. SALER – M. DUBY
Abstentions	:	/	

<b>Budget Base de Loisirs</b>	Dépenses	Recettes
Exploitation	163.180,00 €	163.180,00 €
Investissement	64.000,00 €	64.000,00 €

VOTE

Pour	:	23	
Contre	:	/	
Abstentions	:	10	A. ROGER – A.M. BERLIOUX – M. DUBY – F. ALA – G. PERRIN – M. SALER H. BOSSON – B. TERLIER – J.P. BENA – N. PETITJEAN

## 12/ Budget Primitif 2011 – Budget Principal

Adoption du Budget Primitif du Budget Principal.

<b>Budget Principal</b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	16.267.065,00 €	16.267.065,00 €
Investissement	4.937.607,00 €	4.937.607,00 €

VOTE

Pour	:	22	
Contre	:	10	A. ROGER – A.M. BERLIOUX – M. DUBY – F. ALA – G. PERRIN – M. SALER H. BOSSON – B. TERLIER – J.P. BENA – N. PETITJEAN
Abstention	:	1	F. BUTTOUDIN

### 13/ Rénovation de la chaire à prêcher de l'église Saint-Pierre de Passy

Considérant l'intérêt du patrimoine passerand dans son devoir de transmission aux générations futures et pour l'économie touristique à vocation culturelle de la commune, il est rappelé que plusieurs actions de conservation du patrimoine ont été engagé, dont la rénovation de la chaire à prêcher de l'église Saint Pierre de Passy.

La chaire à prêcher de l'église St Pierre de Passy, classée au titre des monuments historiques, a besoin dans son ensemble et a minima d'un traitement de désinsectisation.

Quatre restaurateurs ont été sollicités : les Sociétés Arc Nucleart et Bordereau ayant affirmé ne pas pouvoir répondre à la demande, la Société Sud-France n'ayant pas donné suite, c'est la proposition de l'Atelier William D. Haddad (Avignon 84) qui a été retenue.

Le montant des travaux se présente comme suit :

Date	Main d'œuvre & fournitures	Frais de transport & déplacements	Total HT	TVA 19,6%	Montant TTC
<b>Devis initial</b>					
31.08.2009	5200 €	2400 €	7600 €	1489,60 €	9089,60 €
<b>Devis actualisé</b>					
26.01.2011	5500,00 €	2400,00 €	7900,00 €	1548,40 €	<b>9448,40 €</b>

Cette demande a été assortie d'une demande d'aide financière auprès de la DRAC, avec « avis favorable » au vu du suivi effectué, depuis le constat d'état initial jusqu'au cahier des charges et à la commande des devis », aux conditions suivantes :

- Les travaux ne seront réalisés qu'après autorisation de la DRAC.
- L'ordre de service des travaux sera transmis à la CAO A avant d'être adressé au prestataire.
- Les travaux seront financés sur l'exercice budgétaire 2011.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à inscrire la somme nécessaire à la réalisation des travaux au Budget Principal 2011.

*Vote : unanimité*

### 14/ Création d'une serlienne à l'église Saint Donat des Plagnes

Lors de la séance du conseil municipal du 25 novembre 2010, le conseil municipal a entériné le don à l'association de sauvegarde du patrimoine et de l'art baroque au Pays du Mont-Blanc destiné à financer les travaux de restauration d'une serlienne à l'église Saint Donat des Plagnes. La société MDS (Miroiterie des Savoies) a été retenue pour la réalisation des travaux.

Le versement d'un acompte de 30% à société retenue nécessite la présente délibération.

Le solde sera réglé après le vote du Budget Primitif.

Résumé du coût des travaux :

Date		TOTAL HT	TVA 5,5%	TVA 19,6%	TOTAL TTC	TOTAL
24.09.2009	Création de vitraux	3480,36 €	191,42		3671,78 €	5043,71 €
	Protection	1147,10 €		224,83 €	1371,93 €	
10.12.2010	Création de vitraux	3480,36 €	191,42		3671,78 €	4311,21 €
	Protection	534,64 €		104,79 €	639,43 €	

*Vote : unanimité*

## 15/ Schéma de desserte forestière – Commune de Passy

La Commune de Passy et la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc envisagent de réaliser un schéma de desserte sur un massif comprenant le territoire de la Commune de Passy situé en rive droite de l'Arve, la commune de Servoz et un petit secteur de la commune de Chamonix.

Pour rappel, un schéma de desserte définit et situe les zones forestières et pastorales actuellement inexploitable, et établit les possibilités de desserte (route, piste, ligne de câble) pour une mobilisation optimale des bois en favorisant les dessertes multi-fonctionnelles.

Ces possibilités de desserte doivent :

- Répondre aux besoins forestiers, pastoraux, d'accueil du public et de protection
- Prendre en compte les classements environnementaux, l'impact paysager, les réglementations en vigueur.

Cette démarche de concertation qui concerne tous les propriétaires forestiers (privé/public) doit s'opérer sur un massif forestier cohérent.

Ce schéma permettra :

- d'aménager de manière rationnelle le territoire forestier,
- de faire émerger les meilleurs choix tant technique qu'économique sur le long terme,
- de prévenir les conflits d'usage lors de la réalisation de projets,
- d'anticiper les solutions pour la maîtrise foncière,
- d'accroître les chances d'obtention de financements publics pour la réalisation des travaux.

Le projet a un coût prévisionnel de 17 564 € HT, pour lequel différentes subventions sont mobilisables auprès de l'Etat (7.500 €), de la Région Rhône-Alpes (1.500 €) et du Conseil Général (4.000 €).

Comme cette étude porte sur un massif à cheval sur plusieurs communes, il a été validé le principe que la commune de Passy porterait le projet. Il a été validé que l'autofinancement serait partagé par la commune de Passy et la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc au regard de la répartition du territoire total et de la surface forestière de chaque commune. Ainsi la Communauté de Communes contribuera à l'autofinancement de cette étude à hauteur de 21%, les 79% restants étant à la charge de la commune de Passy (la quote-part du secteur de Chamonix a été neutralisée en raison de sa petite taille).

*Vote : unanimité*

## 16/ Diagnostic énergétique et technique éclairage public

Le Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc envisage de réaliser dans le cadre du PIT, sous maîtrise d'œuvre Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE), l'opération « Diagnostic énergétique et technique éclairage public »

Le conseil municipal

- approuve le plan de financement et sa répartition financière

▪ d'un montant global estimé à : .....	24 272,00 €
▪ avec une participation financière communale s'élevant à :.....	18 184,00 €
▪ et des frais généraux s'élevant à : .....	728,00 €

- s'engage à verser au Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie 80 % du montant des frais généraux (3 % du montant TTC) du diagnostic, soit 582,00 Euros sous forme de fonds propres lors de l'émission du document commandant à l'entreprise le démarrage de la mission.

Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.



- s'engage à verser au Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra lors de l'émission du document commandant à l'entreprise le démarrage de la mission, à concurrence de 80 % du montant prévisionnel, soit **14 547,00 euros**.

Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

*Vote : unanimité*

### **17/ Convention ERDF – alimentation BT « Soudans – Foucard »**

Afin de prendre en compte une demande de modification, cette délibération sera présentée lors d'un prochain conseil municipal.

### **18/ Habilitation du Maire à déposer une demande de permis de construire et de démolir sur les parcelles cadastrées section P 34-35-38-40-42-43-45-46-47-52-53-54-55-56-64-65-66-67-68-75-76-77-78-79 lieudit « La Cavettaz Sud » - ancien chalet d'accueil du camping municipal des Iles**

Dans le cadre de la convention de délégation de service public confiée à la SARL Escapades Terres Océanes en vue de l'exploitation du camping municipal des Iles, le délégataire est tenu d'édifier un restaurant nécessitant la dépose de l'ancien chalet d'accueil.

La Commune souhaite le conserver en vue de stocker du matériel nécessaire notamment aux activités liées au plan d'eau et à son entretien.

Autorisation est donnée pour déposer les demandes de permis de démolir et de construire sur les parcelles cadastrées section P 34-35-38-40-42-43-45-46-47-52-53-54-55-56-64-65-66-67-68-75-76-77-78-79 lieudit « La Cavettaz Sud » appartenant à la Commune de Passy, en vue du déplacement de l'ancien chalet d'accueil du camping des Iles.

*Vote : unanimité*

### **19/ Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement CAF pour les accueils de loisirs « graines de malice » et « Touchatout » (2010/2014)**

La CAF 74 et la Commune de Passy sont liées par des conventions d'objectifs et de financement qui définissent et encadrent les modalités d'intervention de versement de prestations de service pour les accueils de loisirs « Graines de Malice » et « Touchatout ».

Ces conventions ont expirées au 31 décembre 2010. Le conseil municipal sollicite le renouvellement de ces conventions auprès de M. le Directeur de la CAF de Haute-Savoie pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2014.

*Vote : unanimité*

## **20/ Participation financière aux frais de scolarité entre les Communes de Passy et des Contamines Montjoie**

En application de l'article L212-8 du Code de l'Education : "lorsque les écoles maternelles, les classes enfantines ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence".

L'accord existant entre les communes en matière de participation financière aux frais de scolarité est formalisé par l'établissement d'une convention

Une convention est établie entre la Commune de Passy et la Commune des Contamines Montjoie, fixant la participation financière de chaque commune.

*Vote : unanimité*

## **21/ Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement CAF pour les établissements d'accueil du jeune enfant 0 – 4 ans « Passy P'tits », « les Marmottons » et « les Oursons »**

La CAF 74 et la Commune de Passy sont liées par des conventions d'objectifs et de financement qui définissent et encadrent les modalités d'intervention de versement de prestations de service pour les établissements d'accueil du jeune enfant : multi-accueil « Passy P'tits », crèche familiale « les Marmottons » et multi-accueil « les Oursons ».

Ces conventions ont expiré au 31 décembre 2010. Le conseil municipal sollicite le renouvellement de ces conventions auprès de M. le Directeur de la CAF de Haute-Savoie pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013.

*Vote : unanimité*

## **22/ Convention avec l'Institut Médico Educatif « le Clos Fleuri » pour des chantiers de nettoyage**

Approbation du conseil municipal pour la convention à passer entre la Commune de Passy et l'Institut Médico Educatif le Clos Fleuri pour l'organisation de chantiers de nettoyage pour de jeunes majeurs. Ce chantier concernera les berges du lac de Passy, l'enceinte sportive de Marlioz, ainsi que l'aire de sports du parking de la Jonction.

Ces chantiers se dérouleront les lundis matin de 09h00 à 12h00, à partir du 04 avril 2011 et jusqu'au 30 octobre 2011.

La Commune mettra à disposition le matériel nécessaire (pince à déchets, chasubles et gants).

*Vote : unanimité*

# COMMUNICATIONS

## Décisions du Maire

- 06/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux à la musique municipale « l'Echo de Warens »**  
 Mise à disposition d'un local, 175 rue Paul Corbin, à la musique municipale de Passy « l'Echo de Warens ».  
 Consentie à titre gracieux  
 Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.
- 07/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux au Comité des Fêtes de Passy Chedde**  
 Mise à disposition d'un local, 175 rue Paul Corbin, au Comité des Fêtes de Passy Chedde.  
 Consentie à titre gracieux  
 Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.
- 08/11 Convention de mise à disposition gratuite d'un local (175 rue Paul Corbin) à l'association Cotton Country Band**  
 Mise à disposition d'un local, 175 rue Paul Corbin, à l'association Cotton Country Band.  
 Consentie à titre gracieux  
 Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année
- 09/11 Convention de mise à disposition gratuite d'un local (330 rue du Stade) à l'association Cotton Country Band**  
 Mise à disposition d'un local, 330 rue du Stade, à l'association Cotton Country Banc,.  
 Consentie à titre gracieux  
 Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.
- 10/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux à l'association « le temps du souffle »**  
 Mise à disposition d'un local, au centre culturel municipal au Plateau d'Assy, à l'association « le temps du souffle »  
 Consentie à titre gracieux  
 Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.
- 11/11 Contrat de logement 2011**  
 Attribution d'un logement communal, bâtiment des instituteurs à l'Abbaye.  
 Loyer mensuel : 391,84 €  
 Montant prévisionnel mensuel des charges : 100 €
- 12/11 Attribution d'un garage communal, convention d'occupation temporaire**  
 Attribution d'un garage collectif, 64 rue du Lycée à Passy  
 Loyer mensuel : 34,95 €
- 13/11 Convention de location d'une habitation meublée**  
 Mise à disposition d'une habitation meublée, 285 chemin de la Ravoire à Passy.  
 Loyer mensuel : 868,58 €  
 Durée de la convention : une année, à compter du 1<sup>er</sup> février 2011.

- 14/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux (mairie annexe des Plagnes) au Club de l'Amitié**  
Mise à disposition d'un local, situé à la mairie annexe des Plagnes, au Club de l'Amitié.  
Consentie à titre gracieux  
Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.
- 15/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux (préfabriqué rue des Myosotis) au Club de l'Amitié**  
Mise à disposition d'un local, dans le préfabriqué situé rue des Myosotis, au Club de l'Amitié  
Consentie à titre gracieux  
Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année
- 16/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux (centre culturel municipal au Plateau d'Assy) au Club de l'Amitié**  
Mise à disposition d'un local situé au centre culture municipal, au Club de l'Amitié  
Consentie à titre gracieux  
Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.
- 17/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux (175 rue Paul Corbin) à l'association « j'attendsveille »**  
Mise à disposition d'un local, 175 rue Paul Corbin, à l'association « j'attendsveille »  
Consentie à titre gracieux  
Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.
- 18/11 Convention de location de locaux (ancien hangar des pompiers à Chedde) à la SCIC Champs des Cimes**  
Mise à disposition d'un local, 116 rue Paul Corbin à Chedde (ancien hangar des pompiers), à la SCIC Champs des Cimes.  
Loyer mensuel : 502 € toutes charges comprises  
Durée : année 2011
- 19/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux (191 rue Paul Corbin) à l'Union Local CGT du Pays du Mont-Blanc**  
Mise à disposition d'un local, 191 rue Paul Corbin, à l'Union Locale CGT du Pays du Mont-Blanc.  
Consentie à titre gracieux  
Durée : à partir du 1<sup>er</sup> février 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année
- 20/11 Convention de mise à disposition gratuite d'un local (175 rue Paul Corbin) au groupe folklorique « lou Folatons de Passy »**  
Mise à disposition d'un local, 175 rue Paul Corbin, au groupe folklorique « lou Folatons de Passy »  
Consentie à titre gracieux  
Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année
- 21/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux à l'amicale des accordéonistes amateurs du Mont-Blanc**  
Mise à disposition d'un local, rue des Myosotis, à l'amicale des accordéonistes amateurs du Mont-Blanc  
Consentie à titre gracieux  
Durée : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.

**22/11 Assurance indemnisation sinistre Parvis des Fiz**

Un rapport d'expertise a été établi par le Cabinet Polyexpert déposé en date du 25 janvier 2011.  
La proposition d'indemnisation de la SMACL d'un montant de 1 681,90 € déduction faite de la franchise de 1956,54 €, proposé par courrier en date du 2 février 2011, est accepté.

**24/11 Convention de mise à disposition gratuite de la salle de cinéma à l'école primaire du Plateau d'Assy**

Mise à disposition de la salle de cinéma au Plateau d'Assy à l'école primaire du Plateau d'Assy.  
Consentie à titre gracieux  
Période : année scolaire 2010/2011.

**23/11 Migration du serveur de messagerie exchange : exchange 2003 vers exchange 2010**

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 13 janvier 2011 dans le BOAMP dans le cadre d'une procédure adaptée, et mis en ligne sur « mp74.fr » pour le marché de fourniture : « migration du serveur de messagerie Exchange – Exchange 2003 vers Exchange 2010 ».

La société SOLUCEO DGPF, 38180 Seyssins, a été retenue pour l'exécution du marché de fournitures « migration du serveur de messagerie Exchange » pour un montant de 6 200 € H.T.

14

**26/11 Convention de location d'un garage à Fun Car Club de Passy**

Mise à disposition d'un garage collectif, situé 187 allée des Myosotis, à l'association Fun Car Club de Passy.

Loyer mensuel : 34,95 €, pour l'année 2011.

Durée : une année, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011

**26bis/11 Convention de mise à disposition gratuite d'un local au groupe folklorique Passyadamou – préfabriqué rue des Myosotis**

Mise à disposition d'un local dans le préfabriqué rue des Myosotis.

Consentie à titre gracieux

Période : une année, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Renouvelable par tacite reconduction expresse chaque année.

**27/11 Convention de mise à disposition gratuite de locaux à l'association Montagnes en Pages au centre culturel municipal**

Mise à disposition d'un local au centre culturel municipal à l'association « Montagnes en Pages ».

Consentie à titre gracieux

Période : 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour une année. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.

**28/11 Travaux d'aménagement du cimetière de Chedde**

Un avis d'appel public à la concurrence est paru dans le Messenger dans le cadre d'une procédure adaptée, et mis en ligne sur « mp74.fr » pour le marché de travaux « aménagement du cimetière de Chedde.

M. Didier Martinelli, 7470 Sallanches, a été retenu pour l'exécution du marché de travaux d'aménagement du cimetière de Chedde, pour un montant de 24 067,50 € H.T.

**29/11 Révision du PLU**

Un avis d'appel public à la concurrence est paru le 27 janvier 2011 dans le Messenger, dans le cadre d'une procédure adaptée, et mis en ligne sur « mp74.fr » pour le marché de prestations intellectuelles « révision du Plan Local d'Urbanisme ».

La SARL ATELIER 2, 38920 Crolles, a été retenue pour l'exécution du marché de prestations intellectuelles « révision du Plan Local d'Urbanisme », pour un montant prévisionnel de 20 610 € H.T. plus 250 €/ha pour les orientations d'aménagement.